



## CHSCT du 2 février 2017

Le jeudi 2 février 2017, le Comité Hygiène Santé et Sécurité - Conditions de Travail - Spécial, présidé par le Directeur de la DiSI Paris-Champagne, a été réuni sur la base de l'ordre du jour suivant :

- Budget CHSCTS 2017,
- Nouvel ESI Montreuil : déménagement,
- Travaux ESI Châlons en vue du prochain déménagement,
- Point sur le plateau technique Paris-Montreuil,
- Télétravail,
- Questions diverses sur l'ESI Reims.

### BUDGET 2017 : EN PEAU DE CHAGRIN

La diminution du budget 2017 de **3,80 %** par rapport à 2016 va de pair avec la diminution des effectifs !

La FSU Finances continue de dénoncer les suppressions d'effectifs qui se répercutent sur les conditions de vie au travail des personnels.

La diminution du montant du budget alloué pour le CHSCT de DiSI Paris-Champagne ne va pas améliorer les choses.

D'autant plus que les propositions de dépenses engagées en 2016 mais non honorées sur le budget 2016 sont reportées et imputées sur le budget 2017.

Ainsi la dotation budgétaire de 2017 déjà réduite le sera également par des opérations de 2016.

L'ensemble des ESI ont soumis leurs différentes demandes de dépenses : formations (habilitation électrique, CACES, etc...).

Cela devient compliqué de satisfaire toutes les demandes. De ce fait, avant de voter le budget CHSCT 2017, l'ensemble des organisations syndicales demande que la moitié des dépenses engagées soit prise en charge dans le budget de fonctionnement de la DiSI (DGF).

Le Directeur accepte ce co-financement.

Le budget 2017 est voté à l'unanimité pour un montant de 80 288 euros.

### Bilan de la campagne DUERP-PAP 2015-2016 à la DiSI Paris-Champagne :

#### les risques sont là

Ce bilan est issu d'une enquête faite auprès des agents de la DiSI Paris-Champagne.

Le plan d'actions détaillé du Programme Annuel de Prévention (PAP) au 31 décembre 2016 fait état de 28 risques identifiés, 13 risques résolus et 15 restant à traiter.

Exemple : problématique du risque d'incendie pour les collègues du SIL 93 (Bobigny Site Satie) mais pas d'évolution dans l'immédiat.

Le Directeur non satisfait de cette situation envisage un regroupement dans le bâtiment Moulins où sont situés les collègues de la CID. Mais avant cela, il souhaite s'assurer de la faisabilité du regroupement et du ratio à respecter pour les mètres carrés par agent

Pour plus de détails : le bilan sera publié sur l'intranet de la DiSI

### DEMENAGEMENTS : des interrogations

#### ESI Montreuil

Concernant le nouvel ESI Montreuil, le nouveau plan d'implantation a été présenté auprès des collègues des deux ESI fusionnés (ESI Bobigny et ESI Montreuil-Blanqui)

L'ensemble des agents approuve le plan proposé, ce qui fait 13,49 m<sup>2</sup> par agent (augmentation du ratio par rapport à l'ancienne installation)

Pour le moment, la date n'est pas encore arrêtée pour le déménagement (en attente de réponse du SG)

#### ESI Châlons

Les travaux avancent mais il y a aucune date fixant la fin des travaux, donc pas de planning pour le déménagement des agents. La Direction suit l'avancée des travaux, en collaboration avec la DDFiP 51, notamment sur les désagréments causés par les travaux que subissent nos collègues.



## CHSCT du 2 février 2017 (suite)

### PLATEAU TECHNIQUE Paris-Montreuil : en attente d'amélioration

Sur le plateau technique : 2 problèmes se posent.

D'une part, l'ambiance sonore serait trop élevée : une démarche a été entreprise par le médecin de prévention pour le mesurer via un sonomètre. Ses conclusions sont en attente de résultat.

D'autre part, le ratio m<sup>2</sup> par agent ne serait pas suffisant.

Le Directeur nous soumet ces propositions :

mutualisation des AT Tresso et amendes : cette proposition n'a pas été retenue par le bureau SI2A

arrêt de l'AT Tresso à Paris-Montreuil sans transfert d'emplois : les ressources libérées serviront à renforcer l'AT Amendes et la CID de Paris. Cette solution qui pourrait être mise en application avant le 30 juin 2017 devrait résoudre l'ensemble des problèmes évoqués par les agents. Par la même occasion, l'AT Amendes sera intégrée dans le PAR (Parcours Assistance Rénové)

### TELETRAVAIL : ça démarre

Le télétravail au sein de la DiSI Paris Champagne démarre au 1<sup>er</sup> mars 2017.

Sur les 49 candidatures : 4 sont accordées (1 à Châlons, 1 à Reims, 2 à Paris-Montreuil), 29 sous réserve et 16 refusées

Pour les refus, la Direction enverra un courrier pour informer les agents du motif du refus et des moyens de recours dont ils disposent pour faire appel de la décision.

Au niveau national, sur les 295 candidatures, 147 ont été retenues : 34% de A, 35% de B, 14% de C.

On peut noter une place importante pour les femmes : 70% des femmes concernées par le télétravail.

### QUESTIONS DIVERSES : FOCUS SUR REIMS

Depuis 5 ans, la DiSI gère ce bâtiment vieux de plus de 50 ans.

Pour la seule année 2016, 80 000 euros ont été dépensés en chauffage, tuyauterie, climatisation, armoires électriques, remise aux normes, etc ...

Toutes ces dépenses sont faites, sans compter les désordres qui apparaissent : tels que fissures, affaissement du bâtiment, possibilité de mouvement du terrain, taux de plomb dans l'eau élevé.

L'analyse de l'eau a été effectuée par 2 sociétés pour s'assurer de la conformité du site.

Tout ceci a conduit la DiSI à demander un audit par l'entreprise SOCOTEC : constat et devis.

### CONCLUSION :

Comme vous pouvez le constater les représentant-e-s de la FSU-Finances en CHSCT ont du pain sur la planche, ils/elles comptent sur votre appui pour leur faire remonter les problèmes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, mais aussi sur votre aide et votre participation pour faire progresser leurs actions.

#### J'adhère à la FSU Finances:

en ligne sur [www.fsufinances.fr](http://www.fsufinances.fr) ou par courrier

Coupon à renvoyer à : **FSU –Finances 173, rue de Charenton 75012 Paris**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

Adresse électronique: ..... Service: .....

Grade: ..... Indice : ..... Quotité en cas de temps partiel : .....

Date de souscription : ..... Signature : .....

- indice inférieur à 330, cotisation annuelle = indice X 0,19 € X quotité de temps de travail

- indice supérieur à 330, cotisation annuelle = indice X 0,22 € X quotité de temps de travail



# FINANCES

Janvier - Février 2017

INFO DISI N°7



Syndicat National  
FSU-FINANCES  
173 rue de Charenton  
75012 Paris  
fsufinances@gmail.com

## Déclaration liminaire du CTL du 5 janvier 2017

Au nom de la FSU Finances, nous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2017 à l'ensemble des personnels de la DiSI Paris Champagne.

Cette année encore, la DiSI Paris-Champagne, en bon élève, poursuit la saignée avec 17 suppressions d'emplois, dans le cadre du projet de loi de finances 2017. Depuis sa création, la DiSI Paris-Champagne aura contribué à la diminution de postes à hauteur de 15 % de ses effectifs.

Le projet de prélèvement à la source prend corps et va être mis en place, mais ce dernier se trouve confronté à un double rejet : d'une part par les représentants du personnel à la DGFIP qui le considèrent comme un moyen supplémentaire de supprimer des emplois, et d'autre part par l'opposition politique et les entreprises.

L'avis et l'expérience des agents de la DGFIP ne comptent plus : ils ont l'impression d'être considéré comme des pions et ne supportent plus d'être ballottés au gré des réformes et des restructurations incessantes.

Les collègues sont victimes de cet état de fait et cela se traduit par une perte de technicité à la DGFIP et une démotivation croissante des personnels.

La FSU FINANCES considère qu'il y a là une forme de mépris et de cynisme vis-à-vis des agents :

Cette attitude qui consiste, sans cesse, à dévaloriser leurs actions, leurs métiers, à les déplacer pour finalement les confronter à leur incapacité d'accomplir leurs missions, manque de moyens.

La FSU FINANCES ne dissocie pas les légitimes revendications des personnels et celles d'un service public de qualité, car les deux sont liées. Notre syndicat est là aussi pour éclairer de son analyse et revendiquer les bonnes choses au bon moment. Et il est plus que temps de reprendre les choses dans l'ordre et d'exiger ensemble les effectifs nécessaires au fonctionnement normal de notre service public.

Car si on laisse faire ces diminutions drastiques d'emplois, on crée toutes les conditions du pourrissement de la situation, d'abandon de nos missions et cela sera sans commune mesure avec tout ce que l'on a connu jusqu'alors.

**Tout cela doit suffire immédiatement. Nous réclamons donc d'urgence une embauche massive d'agents pour que nos services puissent fonctionner normalement ... 150 milliards d'euros d'aides aux entreprises ont été distribués en 2016, sans contrôle ni contrepartie. De l'argent, il y en a !**